



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 1er février 2016

## **Arrêté de nomination du Premier ministre du 29 janvier 2016**

**relatif au 2<sup>ème</sup> mandat du Haut Conseil à l'Égalité :**

### **Danielle BOUSQUET renouvelée à la présidence**

Créé en janvier 2013, le Haut Conseil à l'Égalité – l'instance nationale consultative en charge des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes – amorce un deuxième mandat. C'est dans ce cadre qu'un arrêté du Premier ministre en date du 29 janvier, publié hier au Journal Officiel de la République française, a procédé à la nomination de 34 membres du HCE et renouvelle dans ses fonctions de présidente Danielle BOUSQUET, ancienne Vice-présidente de l'Assemblée nationale et inlassable militante des droits des femmes et de l'égalité.

Le Haut Conseil se compose de 72 membres issu.e.s de sept collèges: représentant.e.s d'associations (10), expert.e.s (10), personnalités qualifiées (13), élu.e.s (11), représentant.e.s de l'Etat (7), et membres de droit (21, dont les trois présidentes des délégations aux droits des femmes et à l'égalité de l'Assemblée nationale, du Sénat et du CESE, et le réseau des 14 Haut.e.s fonctionnaires à l'égalité).

L'ensemble des membres constitue le vivier d'expertise du HCE et travaille de manière bénévole, y compris la présidente. Les membres se réunissent mensuellement en commissions thématiques (parité ; violences ; santé ; stéréotypes ; international/europe) et cinq à six fois par an en assemblées plénières pour penser, élaborer et adopter les Avis et Rapports du HCE.

#### **Une volonté de renouvellement, pour un HCE paritaire et intégrant des profils plus divers (secteurs d'activité, parcours, âges, origines)**

Parmi les 72 membres, 34 sont nommé.e.s par arrêté du Premier ministre. Près de la moitié des membres nommés le 29 janvier sont nouveaux. Ainsi, six grands réseaux associatifs font leur entrée : la fédération Femmes inter-associations inter service migrants (FIA-ISM) représentée par Adolé ANKRHAH, le mouvement H/F dans la culture représenté par Stéphane FRIMAT et Anne GRUMET, le mouvement Femmes solidaires représenté par Sabine SALMON, la Coordination française du lobby européen des femmes représentée par Françoise MORVAN, le Secours populaire représenté par Marc CASTILLE, ou encore Familles rurales représenté par Thierry DAMIEN.

Le Forum français de la jeunesse – espace rassemblant les grandes organisations représentatives de la jeunesse – sera représenté pour mieux prendre en compte les problématiques des jeunes et encourager à leur mobilisation. Abdoulaye DIARRA de l'UNEF siègera au titre de ce forum.

Par ailleurs, font également leur entrée la sociologue spécialiste de la laïcité Chahla BESKI-CHAFIQ, le magistrat Edouard DURAND, le photo-journaliste Pierre-Yves GINET, la présidente de l'Observatoire départemental des Bouches-du-Rhône Geneviève COURAUD, l'expert des questions d'égalité filles-garçons Gaël PASQUIER, le Vice-Président Group Diversity & Inclusion de Sodexo Jean-Michel MONNOT, et le chef d'entreprise et président de Syntec Numérique Guy MAMOU-MANI.

Pour assurer enfin une nécessaire continuité et efficacité dans les travaux de l'instance, 19 des 34 organisations ou membres nommés sont renouvelés dans leur fonction : Françoise LABORDE, Ernestine RONAI, Gilles LAZIMI, Serge RABIER, Marlène COULOMB-GULLY, Réjane SENAC, Françoise VOUILLOT, Sébastien DENAJA, Maxime FOREST, ainsi que le CNIDFF avec Annie GUILBERTEAU, la FNSF avec Françoise BRIE, le FIT Une Femme un Toit avec Marie CERVETTI, le Planning familial avec Christine MAUGET, la Ligue de l'Enseignement avec Jean-Michel DUCOMTE, FDFA Femmes handicapées citoyennes

avant tout avec Maudy PIOT, le Mouvement du Nid avec Grégoire THERY, et Osez le féminisme ! avec Claire SERRE-COMBE.

La représentante du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle au HCE demeure Brigitte GRESY, issue de l'IGAS, Secrétaire générale du CSEP.

### **En route pour un 2<sup>ème</sup> mandat avec l'ambition de pouvoir être aussi utiles que depuis 2013**

Dans le prolongement de cet arrêté du Premier ministre, les associations d'élu.e.s locaux.ales – AMF, ADF, ARF - procéderont à la désignation de leur représentant.e.s. Le HCE pourra, in fine, compter sur la précieuse participation d'élu.e.s pluriel.le.s politiquement et issu.e.s des échelons local et national (deux député.e.s, deux sénateur.rice.s).

Dans les semaines à venir, le HCE, dans sa nouvelle composition, sera installé pour son deuxième mandat. Danielle BOUSQUET présentera alors le rapport d'activité 2013-2015 qui reviendra notamment sur les principales avancées permises depuis 2013 par le Haut Conseil, telles que :

- la modernisation des dispositions régissant le droit à l'IVG et le plan national d'action pour améliorer l'accès effectif à ce droit ;
- une meilleure prise en compte du genre dans la réforme du droit d'asile ;
- les guides pratiques relatifs à la parité et à une communication publique non sexiste ;
- ou encore la prise de conscience du harcèlement sexiste et des violences sexuelles dans les transports en commun et le plan national d'action que le Gouvernement a décidé et met en œuvre.

Ce rapport dressera également les nécessaires évolutions souhaitées pour l'instance afin qu'elle exerce au mieux ses missions de concertation, d'information, de proposition et d'évaluation. Les inégalités entre les femmes et les hommes sont chaque jour davantage dénoncées et rendues visibles. Ces inégalités minent la démocratie, et mettent à mal autant la promesse d'égalité républicaine qu'un développement humain juste et durable. Cette réalité exige des pouvoirs publics de redoubler d'efforts. Le Haut Conseil à l'Egalité veut pouvoir continuer à y contribuer le plus utilement possible.